

L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)

États financiers

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Information financière supplémentaire (Non audité)	
Tableau des résultats - Saison des Champions	18 - 19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association Canadienne de Curling

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Canadienne de Curling (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Renseignements financiers supplémentaires

Nous n'avons pas audité, examiné ou tenté de vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité du tableau figurant aux pages 18 - 19 des états financiers de l'association.

BDO Canada s.r.l./LLP

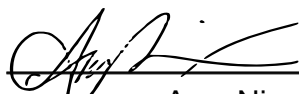
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
le 24 août 2021

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
État de la situation financière**

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2021	2020
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	5 773 859 \$	4 919 946 \$
Débiteurs (Note 2)	2 825 538	1 583 425
Charges payées d'avance	350 490	146 439
Prêt à recevoir (Note 3)	24 500	18 500
Placements (Note 4)	1 161 173	737 476
	10 135 560	7 405 786
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 5)	1 216 327	1 392 070
Prêts à recevoir (Note 3)	74 000	92 500
	11 425 887 \$	8 890 356 \$
Passifs et actif net		
Passifs à court terme		
Créditeurs et frais courus	829 790 \$	560 221 \$
Dû aux partenaires	-	593 235
Apports reportés (Note 6)	2 659 292	1 067 335
	3 489 082	2 220 791
Engagements contractuels (Note 7)		
Actif net		
Investi en immobilisation corporelles et actifs incorporels	1 216 327	1 392 070
Grevé d'affectations internes (Note 8)	5 453 867	5 453 867
Non affecté	1 266 611	(176 372)
	7 936 805	6 669 565
	11 425 887 \$	8 890 356 \$

Au nom du Conseil:



Amy Nixon

Gouverneur



Chana Martineau

Gouverneur

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
État de l'évolution de l'actif net**

Pour l'exercice terminé le 30 avril	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Grevé d'affectations internes	Non affecté	2021	2020
Solde, début de l'exercice	1 392 070 \$	5 453 867 \$	(176 372) \$	6 669 565 \$	6 841 964 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(195 091)	-	1 462 331	1 267 240	(172 399)
Acquisition d'immobilisations corporelles	19 348	-	(19 348)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 216 327 \$	5 453 867 \$	1 266 611 \$	7 936 805 \$	6 669 565 \$

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
État des résultats**

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2021	2021	2020
	Budget	Effectif	Effectif
	(non audité)		
Produits			
Événements de la Saison des Champions			
Direct (Note 9)	1 325 000 \$	3 356 261 \$	9 274 854 \$
Commandites nationales et locales	3 499 000	3 251 299	4 659 697
Programmes de l'équipe nationale (Note 9)	2 636 000	1 845 913	2 489 700
Financement de base de Sport Canada	1 263 500	1 263 500	1 263 500
Programmes philanthropiques	591 000	285 737	452 109
Frais de concurrent et d'affiliation	132 000	62 821	463 000
Produits (pertes) sur les placements	448 000	440 471	(191 132)
Autres	951 000	88 833	301 391
Événements non liés à la Saison des Champions	105 000	65 360	70 125
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	676 709	-
	10 950 500	11 336 904	18 783 244
Charges			
Événements de la Saison des Champions			
Direct	3 198 000	3 902 231	6 396 819
Commandites nationales et locales	-	-	1 371 713
Événements non liés à la Saison des Champions	322 000	214 384	3 330 492
Programmes de l'équipe nationale	2 894 000	1 721 599	2 366 939
Salaires et avantages sociaux	2 750 000	2 815 309	2 781 504
Administration	2 415 000	893 630	1 450 576
Distributions aux Associations provinciales membres	40 000	41 683	593 235
Programmes philanthropiques	591 000	285 737	452 109
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	140 000	195 091	212 256
	12 350 000	10 069 664	18 955 643
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 399 500) \$	1 267 240 \$	(172 399) \$

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 267 240 \$	(172 399) \$
Élément sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	195 091	212 256
Pertes (gains) non-réalisées sur les placements	(392 956)	258 020
	<u>1 069 375</u>	<u>297 877</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(1 242 113)	280 193
Charges payées d'avance	(204 051)	(29 210)
Créditeurs et frais courus	269 569	(718 992)
Dû aux partenaires	(593 235)	(652 721)
Apports reportés	1 591 957	(108 040)
	<u>891 502</u>	<u>(930 893)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation de placements	(30 741)	(195 496)
Avances de prêts	-	(86 000)
Remboursement des prêts	12 500	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 348)	(661 145)
	<u>(37 589)</u>	<u>(942 641)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	853 913	(1 873 534)
Encaisse, début de l'exercice	4 919 946	6 793 480
Encaisse, fin de l'exercice	5 773 859 \$	4 919 946 \$

L'Association Canadienne de Curling (fonctionnant comme « Curling Canada ») Notes complémentaires

30 avril 2021

1. Méthodes comptables

Objectif de l'association L'Association Canadienne de Curling (« l'association ») est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et est une association canadienne enregistrée de sport amateur au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée de l'impôt sur le revenu.

L'association coordonne les activités et les programmes des amateurs canadiens de curling au niveau national et international.

Base de présentation L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations La préparation d'états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont incidence sur les montants présentés au titre des actifs et passifs à la date des états financiers, ainsi que des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations portent sur la durée de la vie utile des immobilisations corporelles et actifs incorporels, et la possibilité de recouvrement des débiteurs et des créances douteuses.

Comptabilisation des produits L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les ventes de billets, les commandites et les frais de bénévoles sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les produits provenant des services et de marchandise de bar sont constatés lorsque les biens ont été transférés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus du programme philanthropique sont composés de produits provenant des dons et des collectes de fonds et sont constatés lorsque les montants sont reçus ou à recevoir, s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

1. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite) Les frais de concurrents et d'affiliation sont constatés à titre de produit au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers *Évaluation initiale et ultérieure*
L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'association évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des investissements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transaction dans les états des résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées indiquées ci-dessous:

Bâtiment	25 ans
Équipement	3-15 ans
Biens mobiliers	15 ans
Toiture	15 ans

Actifs incorporels Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées indiquées ci-dessous:

Programmation web	5 ans
-------------------	-------

Contribution de services Les bénévoles consacrent plusieurs heures par an pour aider l'association à mener à bien ses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

1. Méthodes comptables (suite)

Contributions de biens	Les matériaux et services fournis qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'association et qui auraient dû autrement être achetés par l'association sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur est connue.
Apports de Sport Canada	Les apports reçus de Sport Canada sont assujettis à des conditions qui obligent l'association à utiliser les ressources apportées à des fins déterminées. Sport Canada se donne le droit d'auditer les registres comptables de l'association pour déterminer, le cas échéant, les cas dans lesquels les montants imputés aux apports ne sont pas conformes aux conditions convenues, et qui, par conséquent, pourraient être remboursés à Sport Canada.
Subventions salariales d'urgence du Canada	Le financement reçu du gouvernement du Canada est assujetti à des conditions particulières concernant les revenus et les dépenses du programme applicable. Les registres comptables de l'Association peuvent faire l'objet d'une vérification par l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») afin d'identifier, le cas échéant, des montants réclamés qui ne sont pas conformes aux modalités du programme incitatif et qui seraient remboursables à l'ARC.

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

2. Comptes Débiteurs

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Comptes débiteurs	2 212 272 \$	781 278 \$
Subventions à recevoir	71 200	135 391
Taxe de vente à recevoir	542 066	666 756
	<u>2 825 538 \$</u>	<u>1 583 425 \$</u>

3. Prêts à recevoir sous le Programme d'aide au curling

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Prêts à recevoir en vertu du programme d'aide au curling, portant intérêt de la moitié du taux préférenciel, venant à échéance entre octobre 2024 et avril 2026.	98 500 \$	111 000 \$
Moins: tranche échéant à moins d'un an	24 500	18 500
	<u>74 000 \$</u>	<u>92 500 \$</u>

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

4. Placements

	2021	2020
Actions privilégiées	1 139 694 \$	712 759 \$
Fonds communs	2 432	4 673
Compte d'épargne	19 047	12 044
Certificat de placement garanti, 1%, mûri au cours de l'année.	-	8 000
	1 161 173 \$	737 476 \$

5. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Immobilisations corporelles				
Terrain	66 227 \$	-	66 227 \$	-
Bâtiment	852 600	595 536	857 199	562 215
Équipement	1 323 041	665 362	1 313 174	566 162
Biens mobiliers	90 937	52 214	92 549	48 785
Toiture	104 252	12 912	108 360	8 669
	2 437 057	1 326 024	2 437 509	1 185 831
Actifs incorporels				
Programmation web	175 490	70 196	175 490	35 098
	2 612 547 \$	1 396 220 \$	2 612 999 \$	1 220 929 \$
Valeur comptable nette		1 216 327 \$		1 392 070 \$

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des apports affectés reçus au cours de l'exercice considéré mais se rapportent à l'exercice suivant. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants:

	2021	2020
Philanthropique		
Solde, au début de l'exercice	151 793 \$	
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	550 059	443 519
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(285 737)	(291 726)
Solde, à la fin de l'exercice	416 115	151 793
 Subventions		
Solde, au début de l'exercice	102 292	315 875
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	6 140 531	3 485 549
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(5 439 996)	(3 699 132)
Solde, à la fin de l'exercice	802 827	102 292
 Événements		
Solde, au début de l'exercice	702 500	859 500
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	813 350	702 500
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(77 500)	(859 500)
Solde, à la fin de l'exercice	1 438 350	702 500
 Événements annulé - Championnat mondial de Curling Féminin 2020		
Solde, au début de l'exercice	110 750	-
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	-	110 750
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(108 750)	-
Solde, à la fin de l'exercice	2 000	110 750
Solde des apports reportés, à la fin de l'exercice	2 659 292 \$	1 067 335 \$

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

7. Engagements contractuels

L'association s'est engagée à divers contrats pour les événements de la saison des champions, des parties prenantes, des contracteurs et des consultants de haute performance. Le total des paiements futurs est 1 019 400 \$ au cours des trois prochaines années:

2022	424 200 \$
2023	355 200 \$
2024	240 000 \$

8. Actif net grevé d'affectations internes

Le Conseil des gouverneurs de l'association a établi une réserve financière à long terme comme protection contre des difficultés financières futures. Le Conseil doit approuver tous les transferts vers, ou à partir, de la réserve à long terme. De plus, 50 % de la réserve ne peut être utilisée qu'avec une résolution par majorité des membres votants du Conseil lors de l'assemblée générale.

Au cours de l'exercice, le Conseil a approuvé le transfert de nul \$ (2020 - 672 224 \$) de l'actif net non affecté à la réserve.

La réserve comprenait également un engagement au fond du Programme d'aide au curling (PAC).

9. Produits des programmes de la Saison des Champions et l'équipe nationale

Les produits des programmes de l'équipe nationale comprennent un montant de 1 658 913 \$ (2020 - 1 957 000 \$) versé par Sport Canada. Inclus dans les événements de la saison des champions - produits directs sont des montants versés par Sport Canada et Tourisme Calgary de 1 198 618 \$ et 1 000 000 \$ respectivement (2020 - nul \$ et \$ nul \$).

10. Contributions de biens et de services

Les charges d'administration comprennent nul \$ (2020 - 62 280 \$) de services en nature d'assurance et d'entreposage. Les charges directes d'aménagements pour les événements de la Saison des Champions incluent des services en nature pour les médias de nul \$ (2020 - 1 514 656 \$). Les charges pour les événements de la Saison des Champions incluent des biens et services en nature pour des dépenses générales pour les événements de 30 000 \$ (2020 - 234 090 \$).

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

11. Incertitude liée due à COVID-19

La pandémie mondiale du COVID-19 a perturbé les activités économiques et les chaînes d'approvisionnement. Cependant, même si la perturbation due au virus devrait être temporaire, étant donné la nature dynamique de ces circonstances, la durée de la perturbation des activités et l'impact financier connexe ne peuvent pas être raisonnablement estimés pour le moment. La capacité de l'Association de continuer à fonctionner et à respecter ses obligations contractuelles à leur échéance dépend de sa capacité à générer des produits et des flux de trésorerie. L'Association surveille leur santé financière à la lumière de COVID-19, mais il n'y a pas de preuves suffisantes pour estimer les résultats des programmes existants, ce qui constitue une source de revenus importante.

Les directives de santé publique de COVID-19 ont entraîné des blocages et des restrictions majeurs à travers le pays. Alors que la pandémie progressait et que les événements en direct avec les spectateurs semblaient sans aucun doute hors de l'équation, l'équipe de haute direction de l'Association, sous la direction du conseil des gouverneurs, a proposé une solution radicale pour assurer la continuité des événements et permettre l'accomplissement des principales obligations, y compris, sécuriser des places pour les Jeux olympiques dans toutes les disciplines olympiques, la livraison des obligations de diffusion et de parrainage, et des opportunités de compétition pour les athlètes et les spectateurs. La proposition d'un modèle de ville centrale pour accueillir des événements, tout en respectant strictement les directives de santé publique pour les protocoles COVID-19, a permis un déploiement complet de tous les événements prévus, qui comprenaient également l'établissement d'alliances nationales et mondiales pour permettre une saison de compétition plus complète. Ces événements clés se sont déroulés pour ouvrir la voie aux Jeux olympiques.

Une saine gestion, une planification de scénarios fondée sur les risques, une réflexion opérationnelle au jour le jour, un contrôle continu des coûts et la flexibilité de s'adapter à un environnement en constante évolution, compte tenu de la pandémie, ont permis à l'Association de tirer parti de sa position de diffusion pour dépasser ses objectifs de parrainage pour compenser la perte de revenus basés sur les spectateurs en siège.

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Notes complémentaires**

30 avril 2021

12. Risques et concentrations de risques

Risque de crédit

L'association est exposée au risque de crédit pour ses comptes débiteurs. L'association évalue, de façon continue, ses créances sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recouvrer et elle constituera une provision appropriée pour créances douteuses le cas échéant.

Risque de taux d'intérêt

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ces instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêts du marché.

Risque de prix autre

L'association est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements pour lesquels la valeur fluctue en fonction du prix du marché. Ce risque est réduit au minimum puisque l'association atténue le risque en investissant dans des actions privilégiées du secteur financier canadien.

Changement de risque

Il n'y a eu aucun changement dans les risques de l'Association par rapport à l'année précédente, à l'exception de l'impact potentiel que l'incertitude causée par COVID-19 pourrait avoir sur l'Association dans le future.

L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Tableau des résultats
Saison des Champions
 (Non audité)

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2021	Événements de la ville centrale Alberta
Produits	
Commandites et subventions	3 065 083 \$
Autres produits	291 178
	3 356 261
Charges	
Administration	805 042
Services de bar	-
Aménagements	1 076 995
Accueil	1 861 149
Médias et publications	55 999
Réalisation sur contrats de commandites	80 298
Billets	-
Bénévolat	22 748
	3 902 231
Distributions	
Associations provinciales membres	41 683
	41 683
insuffisance des produits sur les charges	(587 653) \$

**L'Association Canadienne de Curling
(fonctionnant comme « Curling Canada »)
Tableau des résultats
Saison des Champions
(Non audité)**

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2020	Coupe Continental World Financial Group Ontario	Championnat Mondial Ford de Curling Féminin Colombie- Britannique	Brier Tim Hortons Ontario	Tournoi des Coeurs Scotties Saskatchewan	Coupe Canada de Curling Home Hardware Alberta	Total
Produits						
Billets	284 285 \$	-	2 011 240 \$	985 522 \$	201 467 \$	3 482 514 \$
Commandites et subventions	492 023	1 069 592	1 906 436	1 014 462	365 355	4 847 868
Services de bar	5 020	-	263 057	167 168	29 011	464 256
Vente de marchandises	6 196	400	53 130	26 284	5 174	91 184
Frais de bénévoles	15 700	35 100	39 300	40 929	14 900	145 929
Autres produits	15 713	486	188 437	32 496	5 971	243 103
	818 937	1 105 578	4 461 600	2 266 861	621 878	9 274 854
Charges						
Administration	170 204	383 736	398 965	353 204	240 484	1 546 593
Services de bar	7 203	53 399	375 786	117 976	41 294	595 658
Aménagements	133 236	107 513	609 472	570 912	116 565	1 537 698
Accueil	251 744	63 462	346 292	190 717	32 539	884 754
Médias et publications	10 495	5 592	24 310	17 825	18 245	76 467
Réalisation sur contrats de commandites	7 275	142 224	9 625	10 658	4 790	174 572
Billets	80 576	331 591	542 420	352 414	70 021	1 377 022
Bénévolat	21 729	49 611	50 597	56 091	26 027	204 055
	682 462	1 137 128	2 357 467	1 669 797	549 965	6 396 819
Distributions						
Comités hôtes	28 140	-	189 324	98 552	19 884	335 900
Fédération mondiale de curling	-	-	-	-	-	-
Associations provinciales membres	10 834	-	191 481	49 817	5 203	257 335
	38 974	-	380 805	148 369	25 087	593 235
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	97 501 \$	(31 550) \$	1 723 328 \$	448 695 \$	46 826 \$	2 284 800 \$